

Parlementaires liégeois

PV N° 1 –saison 2010-2011/ Réunion du 6 septembre 2010

Présents : Messieurs Bayard, Bellefroid, Blesgen, Brand, Croissant, Dardinne, Deward, Grandry, Krawenkel, Lerousseaux, Linden, Vanhaelen et Brouckmans

Messieurs Collard (Trésorier Général), Geurten et Kaison, membres du CA de l'AWBB  
Monsieur Steffens, vérificateur aux comptes  
Monsieur Léonard, ancien Président de la délégation

Absents excusés : Madame Doyen, membre du CA de l'AWBB  
Messieurs Marchand (Secrétaire du Conseil d'Appel), François (Président du CJP), Dierckx (membre du CP)  
Monsieur Debatty, Parlementaire

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à notre nouveau collègue, Monsieur Lerousseaux, élu lors de la dernière assemblée provinciale.  
Nous saluons également la sympathique présence de Monsieur Léonard, ancien Président de la délégation.

### **MOT DU PRESIDENT DU 06 SEPTEMBRE 2010**

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,  
Monsieur notre Past-Président,  
Chers Collègues,

Il est maintenant de tradition depuis que je suis Président du Groupe des Parlementaires Liégeois du Basket-ball qu'à chaque 1<sup>ière</sup> réunion de Septembre et à la 1<sup>ière</sup> réunion de Janvier, je fasse une intervention sous la dénomination « Mot du Président ».

A chacune de mes interventions, je développe mon point de vue sur un thème bien particulier et qui me tient à cœur.

Aujourd'hui, je voudrais aborder le thème « Rôle des Parlementaires ».

Quand nous avons accepté cette mission, ce rôle, étions nous bien conscient de l'importance de ce rôle ?

Les clubs qui nous ont élus lors d'une AP, connaissent-ils cette mission que nous avons ?

Connaissons-nous parfaitement ce que nous devons faire ? Comment nous devons le faire ? Pourquoi nous devons le faire ? A qui nous devons nous adresser ? En quoi consiste notre rôle au sein de la Fédération ?

Nous sommes nous posé la question : remplissons-nous ce rôle convenablement ?

## Sommes-nous les représentants des Clubs **au sens où les Clubs le comprennent ?**

Parlementaires liégeois      PV réunion du 6 septembre 2010 (suite)      2

Nous devons défendre les Clubs auprès de la Fédération. Nous sommes leurs élus, leurs intermédiaires et que pouvons-nous faire ?

Les statuts existent, ils sont là et il faut bien faire avec.  
Nos Clubs sont là et nous devons tout faire pour les satisfaire.

Les statuts, nous pouvons les modifier ou les faire modifier, si d'autres Provinces sont d'accord avec ce qui est proposé par les représentants Liégeois.

Pour une modification statutaire, il faut les 2/3 des voix, c.-à-d. 20 voix sur 30.  
A Liège, nous représentons 9 voix sur les 30.

Je pense qu'il y a un décalage très perceptible entre ce qui existe, ce que les Clubs souhaitent, et ce qu'il est possible de faire.

Au vu des résultats des élections Provinciales, je constate qu'il y a un gros décalage entre le vécu dans le basket au quotidien (clubs et membres du CP) et l'existence et le futur des statuts dont nous sommes responsables, et dont nous devons également à assumer ce qui a été fait précédemment par nos prédécesseurs.

Mon but est de demander aux Clubs de nous confier leurs soucis, leurs problèmes (pas les problèmes internes, pas d'ingérence dans la gestion de nos Clubs) mais bien les soucis qui interviennent au fur et à mesure d'une saison.

Si les Clubs ne nous tiennent pas au courant, comment voulez-vous que nous intervenions ?

Je demande, également, à chacun d'entrevous de prendre contact avec les Clubs de notre Province, pour qu'ils nous tiennent au courant des difficultés rencontrées.

Nous allons également organiser, comme cela avait été prévu la saison dernière, des réunions avec nos Clubs de la Province, pour qu'ils nous disent ou confient les difficultés rencontrées.

Bien sûr, comme déjà dit, les statuts sont là, et nous ne pouvons modifier ceux-ci du jour au lendemain, et dans leur intégralité.

Ce que je propose, c'est qu'il y ait moins de modifications statutaires par saison, par contre, que l'on modifie absolument tous les articles qui ne correspondent pas à la réalité, les articles qui ne sont pas logiques **ou ceux qui ne sont pas (ou plus) d'actualité.**

Lorsque nous proposons une modification statutaire, nous devons être certain que c'est bien cette modification que nos Clubs veulent.

**Que nous allons dans le sens de nos clubs.**

Un des problèmes que je voudrais également aborder, est le problème des dérogations et des exceptions.

Nous devons bien être conscient qu'il est un fait c'est que dès qu'il y a une exception ou une dérogation, que cela pose des problèmes autre part...et que nous devons en assumer les conséquences.

Nous devons être beaucoup plus attentifs à ces points.

Nous allons demander l'aide des Clubs, mais ceux-ci doivent nous aider également, comme déjà dit et demandé, mais nous devons insister auprès des responsables des Clubs.

Nous devons écouter. Nous devons informer. Nous devons expliquer.

Eux aussi doivent nous informer, nous expliquer, nous écouter, au fur et à mesure des anomalies ou des injustices qui se présentent.

Un rôle d'écoute, d'information, d'intermédiaire, c'est à cette condition que nous nous comprendrons mieux et que nous agirons positivement pour la continuité et le développement du basket-ball.

A tous et à chacun d'entrevous, je formule les meilleurs vœux de pleine réussite sportive pour vos Clubs, vos équipes, vos comitards et vos joueurs et joueuses respectifs.

Votre Président,  
Jean-Marie BELLEFROID.

#### Correspondance et activités de la soirée

- PV réunion du 7 juin 2010 : adopté
- Distribution carte de membre AWBB
- Invitation aux matches de l'équipe nationale Messieurs
- Invitation assemblée des arbitres le 3/09 à Herve
- Evocation du mail de Monsieur Thomsin, pris en charge par le Président pour réflexion.
- Newsletter des arbitres de la Province de Liège du mois de septembre
- Copie de la lettre adressée aux secrétaires des clubs
- Copie « papier » des statuts et calendrier provincial
- Envoi des licences par Kiala ou La Poste (problèmes rencontrés)
- Mail du R.BC Ans – erreur dans les indemnités de formation –problème récurrent, ce club n'est malheureusement pas le seul à se plaindre (Visé par ex.) – espérons qu'une solution sera rapidement trouvée.

- Mail d'un joueur ayant arrêté de jouer à 17 ans et qui veut reprendre à 23 ans mais pas dans son ancien club– indemnité de formation réclamée. Discussion à propos des effets de la « démission » et de la »mutation »
- Requête du club de Sprimont présentée par Monsieur Blesgen pour qu'un arbitre de club puisse siffler ailleurs en cas de désistement – intervention à prévoir auprès du CP.
- Mail du club Avenir Jupille(club de provinciale) qui éprouve des difficultés pour disputer ses matches :salle également occupée par un autre club(qui évolue en régionale)- la grille pour le championnat provincial n'étant pas en concordance avec la grille pour le championnat régional-problème reste encore à résoudre. Notre Président en parlera lors de son passage au CP le 15 septembre.
- Mail de Monsieur Blesgen relayant une observation du club de Dolhain à propos du paiement des amendes : procédure différente selon que l'on soit joueur ou arbitre. Le cas peut être résolu soit par le règlement d'ordre intérieur du club, soit en présentant une proposition de modification statutaire.
- Mail de Monsieur Blesgen (BC Ensival) concernant l'application de l'article 35. Souhait que le vote exprimé lors de l'AG du 12 juin dernier ne soit pas appliqué avec effet rétroactif. Dans son PV du 28 août dernier le CA au point 5.16 a accepté la thèse développée par le club d'Ensival . Nous souhaiterions que les clubs en soient informés via la Newsletter.Ecrivons au SG pour confirmation.

#### Assemblée Générale du 12 juin 2010

1. Mail de Monsieur Ringlet, Président du département « Haut Niveau ».

Avons pris note de votre réaction suite au vote négatif de la délégation, mandat reçu de l'assemblée pour que les membres du bureau rédige un courrier à votre attention.

2. Mail du 5 septembre du Président de l'AWBB- Département « juridique »

Lecture du courrier a été faite en séance et après discussion mandat a été donné aux membres du bureau pour qu'un courrier soit adressé au Conseil d'Administration.

#### Département « Promotion »

Monsieur Brand a envoyé au Président un mail pour le tenir au courant de la réunion à laquelle il a participé – changement prévu dans la présentation du site « internet » afin de le rendre plus convivial, amélioration de l'information, action du COIB, etc..

#### Commission législative

Cf PV des réunions des 9 et 12 juin parus sur le site, prochaine réunion le 8 septembre.

Nomination au sein du Conseil Judiciaire de Liège

Candidature de Madame Julie MARDAGA (BCM Herstal) –Monsieur Bellefroid nous informe de l’audition à laquelle il a participé - au vote secret Madame Mardaga recueille une majorité de voix en sa faveur.

Liste des membres effectifs pour l’ASBL AWBB

Pour rappel les membres effectifs sont : Messieurs Bellefroid, Deward, Blesgen, Debatty, Bayard, Brand Grandry, Krawenkel et Brouckmans

Groupe de travail « étude des statuts »

Les membres faisant partie de ce groupe sont Messieurs Bellefroid, Deward, Blesgen, Debatty, Croissant, Dardinne, Vanhaelen et Linden

Groupe de travail « finances »

Font partie de ce groupe Messieurs Bellefroid, Deward, Brouckmans, Bayard, Brand, Grandry, Krawenkel et Lerousseaux.

Divers

- Lors de notre prochaine réunion nous recevrons la visite du Secrétaire Général.
- Correction de plusieurs adresses e-mail de clubs communiquées par Monsieur Blesgen à Monsieur Fraiture.
- Nouvelle adresse e-mail de Monsieur Lange : [architecte.lange@gmail.com](mailto:architecte.lange@gmail.com)
- Changement d’adresse de Monsieur Mosciati : rue de la Guinguette, 7 à 7160 Piéton
- PV réunion du 25 août du CP Liège : « table ronde sur l’arbitrage » le 2 octobre : notre délégation n’a rien reçu à ce jour ?
- Newsletter N° 335 à 346 inclus.
- Secrétaire de la délégation :R.Brouckmans ne dispose plus d’un fax : uniquement tél. 04.365.61.46 ou 0478.88.05.57 et e-mail : [richard.brouckmans@skynet.be](mailto:richard.brouckmans@skynet.be)

Prochaine réunion

Le lundi 4 octobre à 19h30 à la Maison des Sports à Liège – cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires et d’invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération.

R.Brouckmans  
Secrétaire

